

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

**Séance du 26 mars 2012**

CP 12/03-22

*L'an deux mil douze, le 26 mars à 17 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.*

*Présents : MM. Baylet, Empociello, Cambon, Massip, Moignard, Albert, Gonzalez, Descazeaux, Roger, Roset, Hébral, Lavabre, Capayrou et Quéreilhac ;*

*Absent excusé ayant donné procuration de vote : M. Marty.*

**SERVICE DEPARTEMENTAL DE MATERIEL SCENIQUE  
TARIFS 2012**

---

En 1986, le Conseil Général a créé cet outil unique en Midi-Pyrénées, au service des associations socioculturelles et des communes, dans le but de promouvoir et favoriser l'activité culturelle, théâtrale et scénique dans un département essentiellement rural. Ancienne coopérative d'utilisation de matériel de théâtre et de scène, rebaptisée COGEMATS 82 depuis sa reprise en régie directe par le Conseil Général en 1994, cet organisme est devenu un acteur essentiel de la vie culturelle départementale en permettant aux associations ou communes de programmer des spectacles nombreux et variés, grâce à la mise à disposition de techniciens et d'équipements mobiles de sonorisation et d'éclairage à des tarifs préférentiels. Partenaires de manifestations socioculturelles récurrentes ou ponctuelles, les techniciens départementaux assurent l'éclairage et la sonorisation de tout type de spectacles. Cette activité génère un montant annuel de recettes de l'ordre de 27 000 €.

Dans un souci de meilleure identification, je vous propose de rebaptiser la COGEMATS : **service départemental de matériel scénique.**

Je vous propose d'adopter les tarifs de l'annexe ci-jointe établis sur la base d'une augmentation de 2 % des précédents tarifs, avec une mise en vigueur au 1er avril 2012.

Dans l'hypothèse où exceptionnellement, ce service serait sollicité pour une prestation en dehors du cadre précité, les conditions de leur intervention seraient soumises à votre approbation.

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer et me faire connaître votre décision.

## **DECISION de la COMMISSION PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Après en avoir délibéré,

### **LA COMMISSION PERMANENTE :**

- Décide de rebaptiser la COGEMATS : service départemental de matériel scénique ;
- Approuve les tarifs 2012 joints en annexe établis sur la base d'une augmentation de 2 % avec une mise en vigueur au 1er avril 2012.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

# PRÊT DE MATÉRIEL DE THÉÂTRE ET DE SCÈNE

## ANNEXE

### TARIFS JOURNALIERS

CP 12/03-22ann

### ANNÉE 2012

#### **I - Location de matériel sono - Tarifs 2012**

Réf.

A. Sono 2 x 300 W Mackie/console Mackie 1604.....	102,00 €
B. Sono 3 x 300 W Mackie/console Mackie 1604.....	141,00 €
C. Egaliseurs.....	17,00 €
D. Effets et traitements.....	35,00 €
E. Sono concert 4 MTD 115.....	175,00 €
F. Sono concert 4 MTD 115/CX 12 Amadeus.....	216,00 €
G. Régie retour Midas 24/10 / égaliseurs.....	70,00 €
H. Régie façade Midas 32 ou 24 entrées/traitements/effets.....	88,00 €
I. Kit micros.....	17,00 €
J. Kit câblages.....	11,00 €
K. Micros HF Sheineiser poignée / cravate / micro-casque.....	47,00 €
L. Régie intercom 3 postes / son.....	52,00 €

Mackie Enceinte amplifiée de 300 watts

MTD 115 C, HEIL Enceinte de diffusions de 600 watts principale

CX12 Amadeus Enceinte de retour de 400 watts

Sub basse Enceinte de renfort de grave de 2 x 600 watts

#### **II - Tarif matériel lumière - Tarifs 2012**

Réf.

A Table manuelle 12 voies + ampli 12x3 kw + 6 x 1000 w.....	88,00 €
B Table manuelle 12 voies + ampli 12x3 kw + 8 x 1000 w.....	105,00 €
C Table manuelle 12 voies + ampli 12x3 kw + 10 x 1000 w.....	129,00 €
D Table manuelle 12 voies + ampli 12x3 kw + 14 x 1000 w.....	141,00 €

E	Table manuelle 12 voies + ampli 12x3 kw + 18 x 1000 w.....	158,00 €
F	Table à mémoire 24 voies + amplis 3 kw + 20 x 1000 w.....	175,00 €
G	Table à mémoire 24 voies + amplis 3 kw + 25 x 1000 w.....	199,00 €
H	Table à mémoire 24 voies + amplis 3 kw + 30 x 1000 w.....	211,00 €
I	Table à mémoire 48 voies + amplis 3 kw + 35 x 1000 w.....	235,00 €
J	Table à mémoire 48 voies + amplis 3 kw + 40 x 1000 w.....	246,00 €
K	Table à mémoire 48 voies + amplis 3 kw + 45 x 1000 w.....	269,00 €
L	Table à mémoire 48 voies + amplis 3 kw + 50 x 1000 w.....	287,00 €
M	Table à mémoire 48 voies + amplis 3 kw + 60 x 1000 w.....	305,00 €
N	Table à mémoire 48 voies + amplis 3 kw + 70 x 1000 w.....	322,00 €
O	Table à mémoire 48 voies + amplis 3 kw + 80 x 1000 w.....	340,00 €
P	Blinder, stroboscope, T9 BT.....	70,00 €
Q	Poursuite 1200w HMI « Juliat ».....	105,00 €
R	Postes intercom à câble « Teac » x 2.....	35,00 €

### **III - Prestation technicien seul**

Tarif 2012 : 92,00 € par jour

### **IV - Festival de conteurs « Alors raconte »**

Forfait éclairage ou sonorisation.....70,00 €

Eclairage et sonorisation..... 105,00 €

### **V – GRATUITE :**

- Association Chants Libres pour le festival « Alors Chante » et les concerts en milieu rural
- Centre Départemental du Téléthon

Le Président,